

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le quinze du mois de décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, route d'Auneau, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

Étaient présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, Mme BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, Mme DESRUES Francisca, Mme JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, Mme GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, Mme PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, Mme BINEY Katia, Mme HOOGE Laetitia, M. TRUBERT Guillaume, Rémy LECLAIR conseillers municipaux.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

Mr Vincent AUCHE a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2020.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DE FONDS DE CONCOURS

Réalisation de travaux pour l'ouverture d'un commerce multiservices.

Par mail du 25 novembre, la Direction de l'Aménagement, l'Urbanisme et l'Habitat de Chartres Métropole demande la modification de la délibération n° 77/2020 du 17 novembre 2020 demandant une subvention de fonds de concours pour les travaux portant sur le commerce multiservices. En effet, l'étude de faisabilité n'est pas prise en compte, le montant 4 860,00 € H.T s'en trouve donc modifié ainsi que le montant du FDC.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 41 694,83 € H.T, soit 50 033,79 € T.T.C. Elle peut bénéficier d'une subvention au titre du fonds de concours de Chartres Métropole.

En conséquence, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter cette subvention et d'approuver le plan de financement de l'opération.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le coût estimé de 41 694,83 € H.T, soit 50 033,79 € T.T.C, pour la réalisation de travaux pour l'ouverture d'un commerce multiservices ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de concours 2020 de Chartres Métropole de 20 847 € ;
- approuve le plan de financement de l'opération comme il suit :

<i>Nature du financement</i>	<i>Montant (en €)</i>
Subvention Fonds de concours 2020 sollicitée au titre de la réalisation de travaux pour l'ouverture d'un commerce (au taux de 50 % de la dépense HT)	20 847
Total financement extérieur attendu	20 847
Coût total de l'opération HT.	41 695
TVA sur l'ensemble de l'opération.	8 339
Coût total de l'opération d'acquisition TTC.	50 034
⇒ Autofinancement → FONDS PROPRES DE LA COMMUNE	29 187

Certifié exécutoire compte tenu de
 La transmission en Préfecture le : 18/12/2020
 La publication le : 18/12/2020
 Le Maire :

BB

Fait et délibéré le 15 décembre 2020,
 Pour extrait certifié conforme
 Le Maire,
 M. Benjamin BEYSSAC

